

Demande de Valeurs Foncières (DVF)

Présentation des données et Modalités d'accès

Direction Urbanisme Logement – Unité Urbanisme et Foncier, foncier-urbanisme@aquitaine.fr
Aurélie Paquignon, aurelie.paquignon@aquitaine.fr
Morgane Couffeu, morgane.couffeu@aquitaine.fr

SOMMAIRE

PRÉSENTATION DE LA BASE DVF

- DVF en 5 dates
- Qu'est ce que DVF ?
- Contenu de la base DVF
- Usages de la base DVF
- Avantages de la base DVF

MODALITÉ D'ACCÈS À DVF

- Les ayants droit
- Accès à DVF

Présentation de la base DVF

DVF EN 5 DATES

16 juillet
2006

- Publication au journal officiel de la loi ENL (Engagement National pour le Logement → collectivités

25 août 2010

- Création de la base DVF par arrêté

04 juillet
2011

- Mise en ligne officielle de la base de données DVF

26 mars
2014

- Publication au journal officiel de la loi ALUR (Accès au Logement et un Urbanisme renouvelé) → ouverture des ayants droit (SCoT, Agence d'urbanisme, ...)

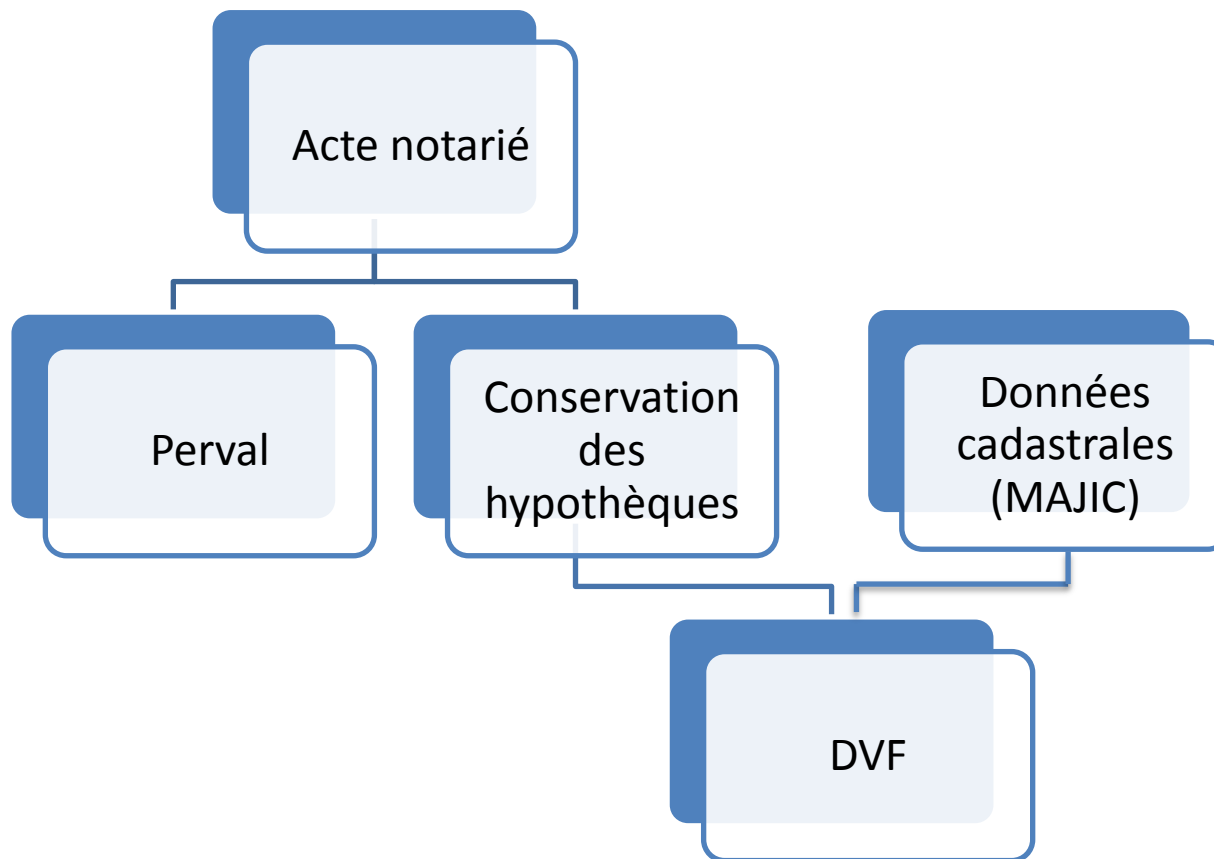
14 octobre
2014

- Publication au journal officiel de la loi d'avenir pour l'agriculture, l'alimentation et la forêt → ouverture aux SAFER

QU'EST CE QUE DVF ?

- Mise à disposition des ayants droit au titre de leur politique foncière d'urbanisme et d'aménagement et de transparence des marchés fonciers et immobiliers
- Fichier des **mutations immobilières à titre onéreux** publiées dans les conservations des hypothèques, complétées du descriptif des biens en provenance du cadastre
 - *sont exclus les donations, les héritages et les transferts de sociétés*
- Service de la **Direction Générale des Finances Publiques (DGFIP)**
 - ✓ Demande de l'ayant droit
 - ✓ Périmètre géographique adapté à chaque ayant droit
 - ✓ Période maximale de 5 ans

QU'EST CE QUE DVF ?



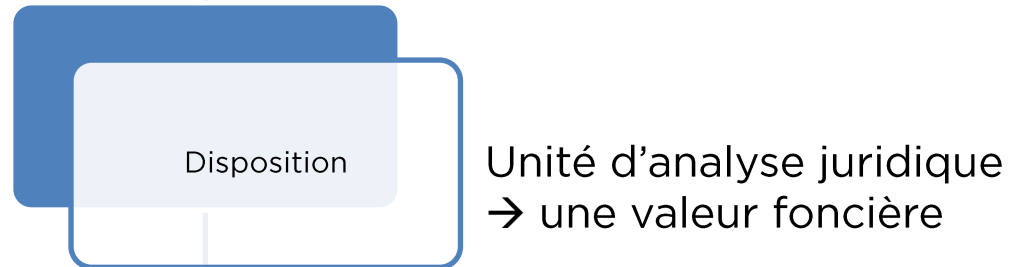
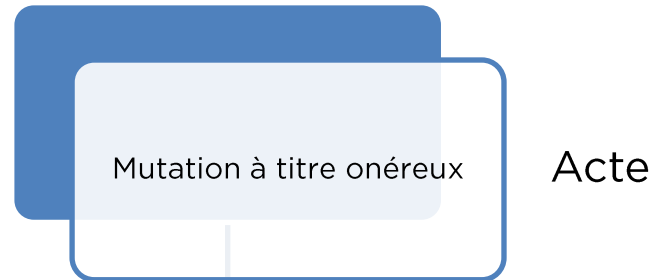
**+ de 20 types de
données pour chaque
mutation**

CONTENU DE LA BASE DVF

Pour chaque vente enregistrée, sont délivrées notamment :

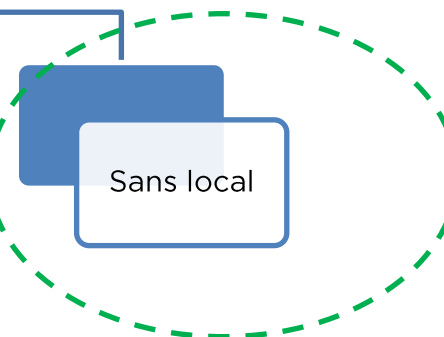
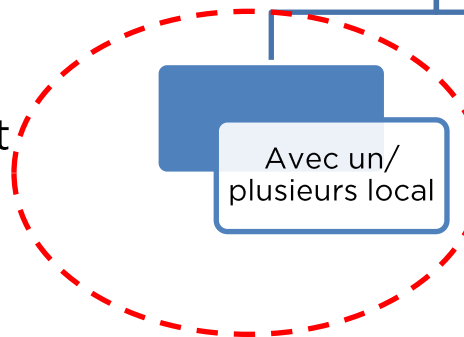
- Les références de publication au fichier immobilier
- La nature des biens (maison, appartement, local d'activité ...)
- Leur adresse et les références cadastrales (Majic)
- Leur superficie
- La date et la valeur foncière de mutation
- La nature de la cession (adjudication, échange, vente, VEFA, vente de terrain à bâtir)
- Les articles CGI (régime fiscal)

CONTENU DE LA BASE DVF



Marché immobilier

- Maison
- Appartement
- Dépendance
- Local industriel et commercial

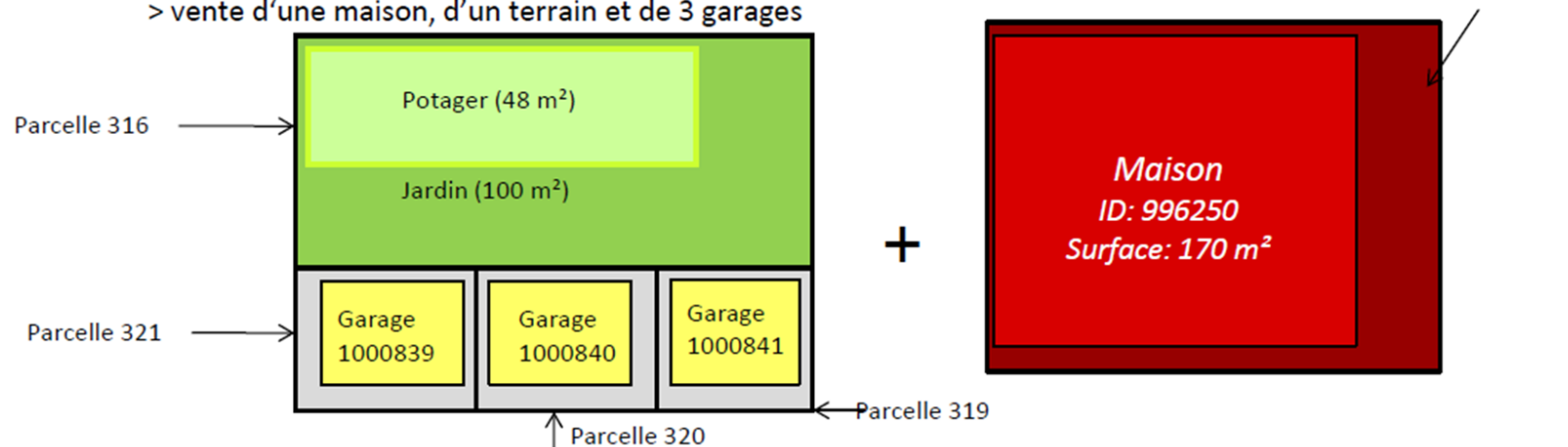


Marché du foncier
non bâti

CONTENU DE LA BASE DVF

- Vente simple : 1 mutation / 1 disposition
- Vente complexe : 1 mutation / plusieurs dispositions

Exemple : 1 acte notarié peut par exemple être composé de plusieurs dispositions (situation en centre ville)
 > vente d'une maison, d'un terrain et de 3 garages



No disposition	Valeur foncière	Section	No plan	Code type local	Type local	Identifiant local	Surface réelle bâtie	Nombre pièces principales	Nature culture	Surface terrain
1	53 000€	IY	316						J POTAG	100
1	53 000€	IY	316						S	48
1	53 000€	IY	319	3	Dépendance	1000839	0	0	S	13
1	53 000€	IY	320	3	Dépendance	1000840	0	0	S	13
1	53 000€	IY	321	3	Dépendance	1000841	0	0	S	13
2	584 200€	IY	315	1	Maison	996250	170	3	S	211

- Agence d'Urbanisme et de Développement de la Région de Saint-Omer -

USAGES DE LA BASE DVF

Exploitation de DVF seule ou croisée avec d'autres sources de données :

- OBSERVATION des marchés immobiliers et fonciers ou de l'habitat
- EVALUATION et recherche de termes de références
- ELABORATION de stratégies territoriales

AVANTAGES DE LA BASE DVF

Points forts :

- Exhaustivité de la donnée
- Globalement fiable
- Mise à disposition gratuitement par la DGFIP
- Possibilité de cartographier les mutations jusqu'à l'échelle parcellaire
- Possibilité de croisement avec d'autres données (Majic, PLU numérisés, OCS, ...)



*cadre juridique et
déclaration CNIL*

Points faibles :

- Base complexe mais ...
- Peu d'information sur les vendeurs et les acquéreurs mais ...
- Base à vocation fiscale mais ...

Modalité d'accès à DVF

LES AYANTS DROIT

- Service de l'Etat
 - ✓ Administration centrale
 - ✓ Service déconcentré
- Collectivités territoriales
 - ✓ Commune
 - ✓ Conseil Départemental
 - ✓ Conseil Régional
- Etablissements publics
 - ✓ EPCI à fiscalité propre
 - ✓ EP administratif
 - ✓ EP foncier et d'aménagement
- Agence d'urbanisme
- SAFER
- Concession des opérations d'aménagement
- Association foncières urbaines
- Observatoires des loyers
- Syndicats mixtes de SCoT

ACCÈS À DVF

Etape 1 : inscription au Portail de la Gestion Publique

- Contacter le service de la fiscalité directe locale (SDL)
- Formalités relatives à DVF
- Identifiant et mot de passe **NOMINATIF**

Etape 2 : demande de DVF via le Portail de la Gestion Publique

- Préciser le périmètre et les années
- Réception d'un accusé de réception de confirmation de la demande
- Traitement de la demande par les services compétents (3 j environ)

Etape 3 : téléchargement des données

- Réception d'un courriel indiquant la mise à disposition des données
- Données téléchargeable sur le Portail de la Gestion Publique



DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

Bienvenue sur le Portail de la Gestion Publique

Etape 1 : Acceptation de la charte

Je m'engage en entrant sur le système d'information de la Direction Générale des Finances Publiques à respecter les recommandations de :

- La charte d'usage des Technologies de l'Information et de la Communication. ([Consulter](#))
- La Politique Générale de Sécurité du Système d'Information. ([Consulter](#))

Cocher la case pour accepter les conditions d'accès (cette étape est obligatoire).

Etape 2 : Authentification

Saisir la partie gauche (avant l'@) de l'adresse mèl ou l'identifiant *-xt* pour les utilisateurs externes :

Identifiant :

Mot de passe :

[Cliquez ici](#) pour télécharger le guide d'accès au Portail de la Gestion Publique

[Cliquez ici](#) pour accéder à la foire aux questions (FAQ)

Pour tout problème d'accès au portail (authentification), veuillez contacter [le service d'assistance](#).

Merci de votre attention